

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 7 avril 2026

- . Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars dernier a été adopté lors de la séance du 7 avril. Pour le consulter, [cliquez ici](#).
- . La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 7 avril est également consultable sur le site de la Commune, en [cliquant ici](#).

Accès au sentier de randonnée Amanéa

En raison de la course de côte, le sentier Amanéa ne sera pas accessible au public **les samedi 11 et dimanche 12 avril**.

Travaux de réfection d'ouvrage d'art du Pont de Saint Vincent sur la RD52

Suite à la programmation pour la pérennisation des ouvrages d'art du Département de la Vendée, des travaux seront réalisés sur la RD52 entre les communes de Bournezeau et de La Réorthe.

Ces travaux se dérouleront **du 13 avril au 31 juillet 2026**.

Compostons ensemble à Bournezeau !

Dans le cadre de l'opération nationale *Tous au compost*, la collectivité vous invite à découvrir le fonctionnement d'un **composteur partagé** lors d'un temps convivial et ouvert à tous.

Samedi 18 avril 2026, de 9h à 12h, rendez-vous au **Jardin de la Lune**, route de Chantonay à Bournezeau.

Curieux d'en savoir plus sur le compostage ou sur la vie du sol ? Venez échanger, poser vos questions et assister à un retournement de compost.

Un moment idéal pour mieux comprendre comment **valoriser ses déchets organiques**, près de chez soi.

<https://www.syclea85.fr/compostons-ensemble-a-bournezeau/>

Renouvellement des CCAS de Bournezeau et Saint Vincent Puymaufrais – Appel à candidatures

Suite aux élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bournezeau et Saint-Vincent-Puymaufrais est renouvelé. Les associations locales œuvrant dans les domaines de l'insertion, du handicap, des personnes âgées ou de la famille sont invitées à proposer des représentants pour siéger au Conseil d'administration. Les candidatures devront être adressées au Maire **avant le 6 mai 2026**.

👉 Informations complémentaires sur [le site de la Commune](#) ou auprès de Nelly FAURE, agent communal en charge des CCAS, par mail à nelly.faure@bournezeau.fr ou par téléphone au 02.51.40.71.29.

Balade Santé au Pays de Chantonay

La Communauté de Communes du Pays de Chantonay vous informe que la prochaine Balade Santé aura lieu avec Aurélien BOSSARD **dans la matinée du mardi 21 avril 2026** sur la commune de Bournezeau (Sentier d'Amanéa) sur le thème de l'intergénérationnel.

🌿 **Envie de partager un moment complice avec vos petits-enfants en pleine nature** ? Au programme : une marche plus courte que d'habitude (environ 3 km), mais ponctuée d'activités ludiques à partager avec les enfants de l'accueil périscolaire de Bournezeau ainsi que vos petits-enfants.

Pour vous inscrire :

- Par mail : contact@cc-paysdechantonay.fr

- Par téléphone : 02.51.94.40.23

Les participants recevront une confirmation quelques jours avant la balade pour donner toutes les précisions (heure et lieu de rendez-vous, matériel à prévoir, ...).

Votre redevance arrive bientôt !

Sycléa (syndicat de collecte des déchets ménagers) vous informe que la réception de la facture du second semestre 2025 (période du 01/07/25 au 31/12/25) était initialement prévue pour la fin mars.

Les services de Syclea rencontrent actuellement des difficultés dans le déroulement de la procédure de facturation, entraînant un décalage par rapport au calendrier initial.

Syclea met tout en œuvre pour limiter ce retard et vous tiendra informés de l'évolution de la situation. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

La Nuit de la Côte

L'UBAC vous informe qu'il reste quelques places au repas de la Nuit de la Côte **le samedi 11 avril à 20h** à la salle du Mitan Vendéen.

DERNIÈRE LIGNE DROITE : 🏳️ La pression monte à Bournezeau ! La soirée des 20 ans de la course de côte approche à grands pas et le compteur s'affole. 🏎️👉

⚠️ ALERTE REPAS : RESTE QUELQUES PLACES !!! 🏎️ PAS DE REPAS ? PAS DE SOUCI ! 🏎️ La soirée reste ouverte à tous. BAR, DJ, VENEZ NOMBREUX.

<https://www.bournezeau.fr/fr/ev/997934/1880309/la-nuit-de-la-cote>

Atelier scrapbooking à la Bibliothèque

La bibliothèque propose un atelier scrapbooking animé par Lydie Danet pendant les vacances de printemps, **le jeudi 23 avril**. *Mais attention à l'horaire !* Contrairement à ce qui était annoncé sur l'agenda des bibliothèques, cette animation aura lieu **de 10h à midi** et non pas à 14h30.

Places limitées, inscrivez-vous sur le site du réseau bibliothèques

: <https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr/agenda/evenements-a-venir/378-atelier-scrapbboking-a-bournezeau#date-852> ou directement à la bibliothèque de Bournezeau aux horaires habituels d'ouverture.

POUR RAPPEL

Du changement au service Urbanisme

Après de nombreuses années au service de la mairie en tant qu'agent administratif, et plus particulièrement en charge des dossiers d'urbanisme, **Christine ROUSSEAU a pris une retraite bien méritée**. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et les années consacrées à Bournezeau, et lui souhaitons une très belle retraite.

Elle est remplacée par Virginie ENFRIN, arrivée mi-mars. Forte d'une expérience similaire acquise à la commune de La Chaize-le-Vicomte, elle devient désormais votre nouvelle interlocutrice pour toutes vos démarches d'urbanisme.

Afin de faciliter le traitement de vos dossiers, il est préférable de prendre rendez-vous au préalable.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous lui réserverez.

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie du 7 au 17 avril 2026

Du mardi 7 avril au vendredi 17 avril 2026 inclus, la mairie sera exceptionnellement ouverte uniquement les matins, de 9h à 12h.

En raison d'une actualité municipale particulièrement riche et d'une organisation temporairement adaptée des services, les horaires d'accueil sont exceptionnellement aménagés durant cette période.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur ces créneaux horaires, nous vous invitons à contacter la mairie afin de convenir d'un rendez-vous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Plantation de haies : dernier rappel

Dans le cadre de son plan biodiversité climat **le département de la Vendée propose, en collaboration avec la commune, un programme de plantations de haies et de bosquets pour les particuliers et les agriculteurs**. Cette opération est subventionnée à 80%. Les 20% restant concernent la préparation du terrain et la plantation, ce qui veut dire que cette action est gratuite pour les personnes volontaires.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à l'accueil de la Mairie en indiquant votre nom, vos coordonnées et le linéaire à planter.

On sort les raquettes !

Le Tennis Club de Bournezeau et l'équipe municipale vous rappellent que le court extérieur est ouvert. Ce nouvel équipement municipal, dédié à la pratique du tennis, est désormais accessible à tous.

Envie de frapper la balle, c'est facile. Pour cela, quelques infos :

- L'adhésion permet l'accès au court extérieur de tennis. Pour l'année, son coût est de 20 € par foyer et s'effectue via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/tennis-club-bournezeau/adhesions/adhesion-2026-acces-court-exterieur-tennis-bournezeau>

- Une fois votre adhésion validée, il vous suffit de créer un compte sur : <https://ballejaune.com/club/tcbournezeau> Vous pourrez alors réserver votre créneau et recevrez automatiquement le code d'accès au court.

Ensuite, c'est comme si vous y étiez !

Nous vous rappelons également que le court extérieur (du bout du monde) à St Vincent

Puymaufrais est en libre service sans réservation.

Contact mail pour tout renseignement : tennis.bournezeau@gmail.com

Vacances de printemps avec l'Office de Tourisme

Bientôt les Vacances !!! L'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay vous propose quelques animations pour l'occasion sur l'ensemble du Pays de Chantonnay, sur le site <https://www.paysdechantonnay.fr/actualites/animations-de-loffice-de-tourisme-pendant-les-vacances-de-printemps-2/>

🕒 A Bournezeau :

. Atelier de création : tressons une œuvre ensemble - Sentier Amanéa (Bournezeau), **mercredi 15 avril** à 10h30 et 14h30. Durée de l'atelier : 1h30. Gratuit. A partir de 5 ans.

Avec Myriam Roux, plasticienne spécialisée dans le tressage contemporain, laissez libre cours à votre créativité. Participez à la réalisation d'une œuvre collective unique, entièrement réalisée en osier, et repartez avec le plaisir d'avoir contribué à cette création artistique. Un instant suspendu où petits et grands tressent ensemble beauté et imagination, au rythme de la nature.

→ Réservations à l'Office de Tourisme, place de la Liberté, Chantonnay ; par téléphone au 02 44 40 20 06 ; sur le site <https://www.paysdechantonnay.fr/billetterie-et-vente-boutique/>

Le festival Les Petits Détours

Le festival Les Petits Détours revient **du 10 au 12 avril 2026** pour sa 4ème édition. Une programmation variée autour de la rencontre. Rendez-vous culturel apprécié par les habitants du Pays de Chantonnay. 7 représentations de spectacle vivant dans 4 communes du territoire : Chantonnay, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant et Sigournais.

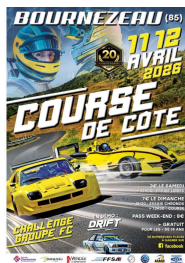
🕒 Programme et accès à la billetterie en ligne sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation 🏠 dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



11/04/2026 au 12/04/2026

Course de côte

organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques



11/04/2026

La Nuit de la Côte

organisée par l'UBAC



18/04/2026

Compostons Ensemble

Vous souhaitez connaître le fonctionnement d'un composteur partagé ?



23/04/2026

Atelier scrapbooking

organisé à la bibliothèque



26/04/2026

Cérémonie patriotique des victimes de la déportation

organisée par la Commune

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr